

<p>Compte-rendu de la réunion sur la réouverture des écoles sur Nandy (jeudi 7 mai à 17h).</p>
--

PRÉSENTS :

Monsieur le Maire, Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, Monsieur Massamba, Madame Jousselein-Lainé (Directrice générale des services), Monsieur Joly (Directeur des affaires scolaires et de l'enfance), les représentants des parents d'élèves des 3 groupes scolaires.

Protocole qui a été construit en commun éducation nationale et Mairie (mais les Directrices n'avaient pas d'information).

Au final, ce n'est une réouverture de l'école mais une continuité du dispositif actuel, un peu plus élargie.

L'INE nous a donné les chiffres des élèves qui reprennent :

- Villemur : 9 élèves
- Balory : 23 élèves
- Bois : 24 (dont 12 maternelles)

Après avoir eu un contact avec Madame Bonnet, sur Villemur, il y aura 12 enfants accueillis dans 2 groupes en élémentaire (8 élèves) et 1 groupe en maternelle (4 élèves).

Il y aura un protocole par école.

Accueil des élèves de GS, CP et CM2 (avec les sœurs et frères) et l'accueil enfants de personnels prioritaires.

Travail en présentiel et en distanciel.

ASPECTS SANITAIRES :

- Grande désinfection avant la reprise à Villemur
- Une signalétique spéciale pour l'arrivée avec une entrée à l'entrée principale et à l'entrée située au niveau de la cour.
- Il y aura un seul sens de circulation.
- Arrivée : lavage des mains.
- À Villemur, 2 groupes, qui ne se croiseront jamais.
- Récré échelonnée entre les 2 groupes. La cour sera zonée en 2 (1 zone par groupe) et chaque élève aura devra respecter les distances dans la cour. Réflexion sur des activités sans contact.
- En classe élèves avec respect de la distance de 4m².
- Instauration de rituels pour les enfants.
- Repas froid en classe (pique-nique fourni par la Mairie tarif habituel ou pique-nique fourni par parents si sans viande ou particulier).
- Sur temps restauration 11h30-13h30 : animateurs.

Alternance entre activités récréatives et repas.

- Désinfection au moment de la récréation, avant le repas, après le repas, à la récréation de l'après-midi.

Société fera une grande désinfection le soir.

- Enfants accompagnés aux sanitaires pour vérifier lavage des mains.

- Chaque salle aérée à différents temps.

- Si matériel utilisé pendant temps de classe, c'est l'enseignant qui désinfecte.

- En classe les enfants auront accès aux ordinateurs pour travailler (classe mobile)

- Pas d'associations à Villemur jusque septembre au moins.

- Adultes seront formés aux gestes barrières.

- La mairie va s'adapter avec les parents pour les services périscolaires (appel de la mairie auprès de chaque famille)

- Accueil périscolaire matin et soir si besoin.

- Mercredi : accueil périscolaire dans chaque école. Pas d'étude.

- C'est la 1ère phase jusqu'en juin.

- ATTESTATION : Les Directrices ont le document type. C'est donc elles qui peuvent la fournir.

- L'IEN et les Directrices ont les projections pour juin (nombres d'élèves).

- Monsieur Joly, Madame Jousselin-Lainé, et Monsieur Lambert (Directeur des services techniques) iront chacun dans une école pour aider à l'aménagement.

- Pas de remise de dictionnaire cette année. C'est annulé pour les CM2.

- Centre aéré : pour la mairie ne sait pas car actuellement il n'y a aucune communication officielle dessus. Mais le maire souhaite proposer des activités. Attente protocole.

- Pour les PS et futurs CP, visite virtuelle de l'école, des classes avec les enseignants concernés.

- Évaluation du dispositif fin mai / début juin avec les associations de parents.

Réajustement, proposition.

Ceci permettra aussi d'anticiper la rentrée.

-Il y aura un protocole psychologique mis en place pour les enfants qu'ils soient à l'école ou à la maison.

AUTRES SUJETS :

1. Fermeture d'une classe à Villemur : Nous avons appris pendant le confinement qu'une classe sur le groupe scolaire est en fermeture révisable. Nous avons abordé ce point avec l'inspectrice et les représentants de la Mairie afin de montrer notre désapprobation face à volonté de fermer des classes, surtout dans le contexte actuel. Comme l'année dernière, nous faire un courrier à destination de la Mairie et de l'inspectrice.

2. Restauration scolaire : réunion avec les représentants de parents soit en juin, soit début septembre.

Le 27/05 : proposition du Grand Paris Sud et étude de la proposition, afin choisir le nouveau prestataire.

3. RYTHMES SCOLAIRES : Débat repoussé à l'automne car actuellement il ne peut pas avoir lieu (cela nécessite des réunions, une convocation d'un conseil d'école extraordinaire, le conseil municipal).